

Assemblée des délégués de l'Association de communes Mobul
(Bulle – Broc – Echarlens – Gruyères – Marsens – Morlon – Le Pâquier – Riaz – Vuadens)

SÉANCE DU VENDREDI 1^{ER} MAI 2025
DE 07H30 À 08H00, AU DÉPARTEMENT TECHNIQUE DE
LA VILLE DE BULLE, À BULLE

PROCES-VERBAL N° 2026/02

Présents :

- M. Vincent BOSSON, Président, Préfet de la Gruyère

- M. Jean-Michel BAYS, Conseiller communal à Marsens
- M. Thomas BOSSON, Conseiller communale à Riaz
- M. Jean-Pierre DOUTAZ, Syndic de la Commune de Gruyères
- M. Malik FIRUZ, Conseiller communal à Echarlens
- M. Jean-Noël GOBET, Conseiller communal de Vuadens
- M. Jacques GRANDJEAN, Conseiller communal à Morlon
- M. Nicolas GREMAUD, Conseiller communal à Le Pâquier
- M. Jean-Marc HORNER, Vice-Syndic de Broc
- M. David SEYDOUX, ancien Vice-Syndic de Bulle
- M. Patrick VALLELIAN, Conseiller communal de Bulle

- Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Conseillère communale de Bulle
- M. Frédéric BUSSARD, Vice-Syndic de la Commune de Gruyères
- M. Claude CRETTON, Syndic de la Commune de Broc
- Mme Myriam FRAGNIERE DUFOUR, Syndique de la Commune de Marsens
- M. André GRANGIER, Vice-Syndic de Morlon
- Mme Sabine GUILLET, Vice-Syndique de Riaz
- M. Alain HEIMO, Conseiller communal à Vuadens
- M. François ROBADEY, Vice-Syndic de la Commune d'Echarlens

- M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)

- M. Stéphane SANCHEZ, Journaliste à La Liberté

- M. Nicolas BARDY, Chef de projet MOBUL, Ville de Bulle
- Mme Léandra PULGARIN, Collaboratrice technique MOBUL, Ville de Bulle
- Mme Laurence JENNY, Secrétaire MOBUL, Ville de Bulle

Excusés :

- M. Julien DESCHENAUX, Conseiller communal à Broc
- M. Arnaud DUPLAIN, Conseiller communal à Marsens
- M. Romain JEANNERET, Conseiller communal à Le Pâquier
- M. David PINTO SILVA, Conseiller communal à Le Pâquier
- M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)
- Mme Mélissa JOSEPH, Aménagiste (SeCA)
- M. Philippe HUWILER, Journaliste à La Gruyère

ORDRE DU JOUR

1. Salutations et contrôle des présences _____	2
2. Présentation des délégués désignés par les communes _____	3
3. Approbation du procès-verbal de la séance n° 2026/01 du 27 mars 2026	3
4. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués	3
5. Election des membres de la Commission financière	3
6. Election des membres du Comité de direction	4
7. Divers	5

1. Salutations et contrôle des présences

M. le Préfet salue cordialement les personnes présentes à cette assemblée reconstitutive. Il demande s'il y a des remarques par rapport à l'Ordre du jour. *Aucune remarque n'est formulée.*

M. le Préfet passe ensuite au contrôle des présences et constate que l'Assemblée peut siéger :

Délégués présents :

Commune de Bulle (15 voix) :

M. Patrick VALLELIAN, Conseiller communal

Commune de Broc (3 voix) :

M. Jean-Marc HORNER, Vice-Syndic

Commune d'Echarlens (1 voix) :

M. Malik FIRUZ, Conseiller communal

Commune de Gruyères (2 voix) :

M. Jean-Pierre DOUTAZ, Syndic

Commune Le Pâquier-Monbarry (1 voix) :

M. David PINTO SILVA, Conseiller communal, sous réserve de la reconstitution de la commune le 04.05.2026
(Représenté ce jour par M. Nicolas GREMAUD, Syndic)

Hors séance :

Selon la reconstitution de la Commune de Le Pâquier en date du 4 mai 2026, il est confirmé que M. David PINTO SILVA, Conseiller communal, a été nommé en tant que délégué de l'Assemblée des délégués.

Commune de Marsens (2 voix) :

M. Arnaud DUPLAIN, Conseiller communal
(Représenté ce par M. Jean-Michel BAYS, Conseiller communal)

Commune de Morlon (1 voix) :

M. Jacques GRANDJEAN, Conseiller communal

Commune de Riaz (3 voix) :

M. Thomas BOSSON, Conseiller communale

Commune de Vuadens (3 voix) :

M. Jean-Noël GOBET, Conseiller communal de Vuadens

M. le Préfet prie d'excuser les personnes absentes, selon la liste en première page.

2. Présentation des délégués désignés par les communes

M. le Préfet, Président de l'Assemblée des délégués, annonce le nom des délégués nommés par les communes de l'agglomération.

3. Approbation du procès-verbal de la séance n° 2026/01 du 27 mars 2026

M. le Préfet demande s'il y a des remarques relatives au procès-verbal n° 2026/02 de la séance du 27 mars 2026.

- **L'Assemblée des délégués approuve le procès-verbal n° 2026/01 de la séance du 27 mars 2026, avec remerciements à son auteur.**

4. Election du Vice-Président de l'Assemblée des délégués

Selon la liste des délégués désignés par les communes de l'agglomération, **M. le Préfet** passe à la nomination du Vice-Président de l'Assemblée et demande s'il y a des candidats.

Le Comité de direction propose M. Alain HEIMO, Conseiller communal de la Commune de Vuadens.

Aucun autre candidat ne s'étant proposé, **M. le Préfet** demande à l'Assemblée d'élire le nouveau Vice-Président, par acclamation.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des délégués présents, élit M. Alain HEIMO, Conseiller communal de la Commune de Vuadens, en tant que Vice-Président de l'Assemblée des délégués, pour les cinq ans à venir.**

5. Election des membres de la Commission financière

M. le Préfet poursuit avec l'élection des trois membres de la Commission financière, qui se reconstitueront ensuite eux-mêmes afin de nommer leur président ou présidente. Il rappelle les tâches de cette Commission :

- a) Examiner les comptes et budgets ;
- b) Rencontrer l'administration en amont de l'assemblée des délégués, pour les comptes et budgets (2x/an) ;
- c) Faire un rapport à l'Assemblée des délégués (le ou la Président(e) de la Commission financière donne lecture du rapport lors de l'Assemblée des délégués).

Parmi les délégués présents, il demande qui sont les candidats.

Se proposent :

M. Patrick VALLELIAN, Conseiller communal à Bulle

M. David PINTO SILVA, Conseiller communal à Le Pâquier, sous réserve de la reconstitution de la commune

M. Thomas BOSSON, Conseiller communal à Riaz

M. le Préfet remercie les candidats et demande à l'Assemblée de valider l'élection des trois membres de la Commission financière, à main levée.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des délégués présents, élit les trois candidats suivants en tant que membres de la Commission financière, pour les cinq ans à venir :**
- **Patrick VALLELIAN, Conseiller communal à Bulle ;**
 - **M. David PINTO SILVA, Conseiller communal à Le Pâquier, sous réserve de la reconstitution de la commune le 04.05.2026 ;**
 - **M. Thomas BOSSON, Conseiller communal à Riaz ;**

Hors séance :

Selon la reconstitution de la Commune de Le Pâquier en date du 4 mai 2026, il est confirmé que M. David PINTO SILVA, Conseiller communal, a été nommé en tant que délégué de la Commission financière

6. Election des membres du Comité de direction

M. le Préfet donne lecture des propositions faites par les communes de l'agglomération :

Commune de Bulle	Mme Marie-France ROTH PASQUIER, Conseillère communale
Commune de Broc	M. Julien DESCHENAUX, Conseiller communal
Commune d'Echarlens	M. François ROBADEY, Vice-Syndic
Commune de Gruyères	M. Frédéric Bussard, Vice-Syndic
Commune du Le Pâquier	M. Romain JEANNERET, Conseiller communal
Commune de Marsens	Mme Myriam FRAGNIERE DUFOUR, Syndique
Commune de Morlon	M. André GRANGIER, Conseiller communal de Morlon
Commune de Riaz	Mme Sabine GUILLET, Vice-Syndique
Commune de Vuadens	M. Alain HEIMO, Conseiller communal

M. le Préfet propose à l'Assemblée de valider cette composition du Comité de direction, à main levée.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des délégués présents, confirme l'élection des candidats proposés ci-dessus, en tant que membres du Comité de direction, pour les cinq ans à venir.**

M. le Préfet passe ensuite à la nomination de la Présidente et du Vice-Président du Comité de direction. Il informe que Mme Marie-France Roth Pasquier, Conseillère communale à Bulle se représente pour le poste de Présidente et que M. Frédéric Bussard, Vice-Syndic de la Commune de Gruyères est proposé pour la Vice-Présidence.

Aucune autre candidature n'étant proposée, M. le Préfet demande à l'Assemblée d'élire ces candidats, à main levée. Il propose ensuite de les acclamer pour les féliciter.

- **L'Assemblée des délégués, à l'unanimité des délégués présents, confirme la nomination de :**
- | | |
|-----------------------|--|
| Présidente | Mme Marie France ROTH PASQUIER, Conseillère communale à Bulle |
| Vice-Président | M. Frédéric BUSSARD, Vice-Syndic de Gruyères |

7. Divers

M. le Préfet passe la parole à Mme la Présidente du Comité de direction, Marie-France Roth Pasquier.

Mme Roth Pasquier souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués de l'Assemblée des délégués ainsi qu'aux nouveaux membres du Comité de direction qui vont œuvrer durant une période de 5 ans au sein de l'Association de communes Mobul.

Elle informe que le Comité de direction se réunit une fois par mois, lors d'une séance qui peut durer une matinée entière. Elle relève que le travail du Comité est vraiment intéressant. Elle se réjouit de poursuivre l'aventure au sein de cette agglomération.

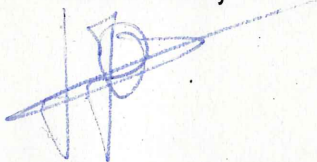
Mme le Préfet la remercie et demande s'il y a des divers.

Aucun divers n'est formulé.

A son tour, **M. Le Préfet** félicite les nouveaux délégués et membres de l'Association de commune Mobul et souhaite une bonne continuation à ceux qui renouvellent leur mandat pour cette nouvelle législature.

M. le Préfet remercie les Délégués et toutes les personnes présentes d'avoir assisté à cette séance et lève la séance à 07h41.

La Secrétaire
Laurence Jenny



Le Président
Vincent BOSSON, Préfet



Bulle, le 8 mai 2026

Distribution :

Mmes et MM. les membres de l'Assemblée des délégués Mobul

Mmes et MM. les membres du Comité de direction Mobul

M. Nicolas BARDY, Chef de projet MOBUL, Ville de Bulle

M. Robert VERSCHUUR, Comptable, Ville de Bulle

M. Michael BLANCHARD, Coordinateur des agglomérations (DIME)

M. Grégoire CANTIN, Chef du Service de la mobilité (SMo)

Mme Mélissa JOSEPH, Aménagiste (SeCA)

Secrétariat communal de Bulle

Secrétariat communal de Broc

Secrétariat communal d'Echarlens

Secrétariat communal de Gruyères

Secrétariat communal Le Pâquier

Secrétariat communal de Marsens

Secrétariat communal de Morlon

Secrétariat communal de Riaz

Secrétariat communal de Vuadens